Kerius finance

REFINANCEMENT OU CHANGEMENT D'ACTIONNAIRE ?

Faut-il déboucler sa couverture de taux d'intérêt ?

Spoiler : non, et c'est souvent une mauvaise idée !

Découvrez pourquoi et comment éviter ce piège coûteux.

"ON M'A DIT QU'IL FALLAIT DÉBOUCLER LA COUVERTURE AVANT LE TIRAGE DU NOUVEAU FINANCEMENT..."

Beaucoup pensent que modifier un financement ou changer d'actionnaire impose de déboucler ou revendre la couverture de taux d'intérêt existante.

La réalité : ce n'est pas obligatoire – et c'est souvent contre-productif et coûteux !

LA SOLUTION ?

LE PORTAGE OU LA NOVATION DE LA COUVERTURE

Même en cas de :

- Changement d’actionnaire (Newco)
- Passage à un financement non bancaire

Votre couverture peut être conservée ou transférée, et complétée si besoin.

COMMENT FACILITER L'OPÉRATION ?

01. Anticipez dès la mise en place initiale

Certains produits sont plus faciles à "porter" que d’autres. Ce sont souvent les moins chers et les plus sécuritaires.

Choisissez malin !

合

02.

Intégrez l’ancienne banque de couverture au pack de sûretés du financement pour lui permettre d’adhérer au statut de banque de couverture.

Nécessite de coordonner les conseils juridiques afin de garantir la conformité des clauses concernées.

03.

Lancez la novation dès réception des term sheets du nouveau financement

Alignez nouveau financement et couvertures pour une stratégie globale optimisée.

合

RÉSULTAT ?
DES ÉCONOMIES DE PLUSIEURS DIZAINES OU CENTAINES DE K€ À LA CLÉ

selon le montant, la maturité et la valorisation de la couverture existante (vs débouclement + nouvelle couverture)

VOUS PRÉPAREZ UN REFINANCEMENT OU UN CHANGEMENT D'ACTIONNAIRE ?

Parlons-en avant de prendre une décision potentiellement coûteuse !

Sébastien Rouzaire | s.rouzaire@kerius-finance.com
Solal Huard | s.huard@kerius-finance.com
Marion Dondin | m.dondin@kerius-finance.com

Kerius Finance SAS
17 rue Dupin 75006 Paris, France
+33 1 83 62 27 61

RC Paris : 520 300 948
Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de Conseiller en Investissements Financiers, enregistré auprès de l'Association National des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Kerius Finance Suisse SARL
Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier Genève, Suisse
+41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969
Numéro fédéral : CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com